

# L'Église corrige une « erreur » dans le texte du « Notre-Père »

Une nouvelle traduction de la Bible, fruit de 17 ans de travail, sera bientôt publiée.

JEAN-MARIE GUÉNOIS [@jmguenois](#)

**RELIGION** L'Église catholique a sans doute l'éternité devant elle. Il lui aura fallu près d'un demi-siècle pour corriger une erreur fondamentale dans la traduction française de la prière centrale de l'Évangile enseignée directement par le Christ à ses apôtres : le Notre-Père. L'erreur porte sur la sixième demande : « *Ne nous soumettez pas à la tentation.* » Il faudra désormais dire « *Et ne nous laisse pas entrer en tentation* ». Cette formulation malencontreuse, désormais corrigée, a laissé penser depuis 1966 où elle est entrée en vigueur - au grand dam des milieux traditionalistes qui s'y sont toujours opposés - que « *Dieu, infiniment bon et source de toute bonté, puisse pousser l'homme au*

*mal et au péché* » explique le père Frédéric Louzeau, théologien, auteur d'un remarquable ouvrage récent sur le sujet (*La Prière du mendiant, l'itinéraire spirituel du Notre-Père*, Éditions Parole et Silence).

Un contresens total, donc, « *blasphème* » pour certains, qui préféreraient la formulation « *Ne nous laissez pas succomber à la tentation* ». Formule équivoque, enfin, lue en chaire dans toutes les églises du monde francophone, récitée publiquement ou intimement par des millions de catholiques mais induisant, dans des esprits non-avertis, une sorte de perversité d'un Dieu, demandant de supplier pour échapper au mal que lui-même attiserait...

Cette ambiguïté va cesser. Le 22 novembre prochain, les Éditions Mame publient une nouvelle traduction en français de la Bible liturgique, le texte de référen-



La formule erronée « *Ne nous soumettez pas à la tentation* » est utilisée par des millions de catholiques (ici à la cathédrale du Puy). G. BASSIGNAC/LE FIGARO MAGAZINE

ce, qui a été approuvée par le Vatican le 12 juillet. L'information, révélée le 5 septembre par *Famille chrétienne*, est passée assez inaperçue, car beaucoup d'autres modifications importantes sont attendues dans ce texte encore tenu secret. En effet, c'est à une traduction totalement nouvelle - à l'exception des Psaumes - que s'est livrée pendant 17 ans une équipe de 70 traducteurs ! Ils sont partis des textes originaux, araméens, grecs, hébreux, et non des traductions déjà existantes. Une méthode de mise à jour radicale du sens profond qui a permis l'établissement de ce « nouveau » Notre-Père.

Nouveau, mais pas neuf, car la controverse sur cette mauvaise traduction - dont les conséquences sur les mentalités sont incalculables - est d'abord due à un compromis œcuménique passé en 1966 (à

la fin du concile Vatican II) avec les orthodoxes et surtout avec les protestants réformés. Il s'agissait d'aboutir à un « texte commun » du Notre-Père. Mais, dès 1965 pourtant, la Bible Segond, bible protestante, avait adopté ce « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* ». Tout comme la Bible de Jérusalem en 2000.

## Piège grammatical

La véritable cause du problème vient de la difficulté à bien traduire une nuance subtile du Notre-Père. Elle a été mise en évidence par l'abbé Jean Carmignac en 1969, puis par l'exégète Jean Delorme et enfin par le professeur de l'école biblique de Jérusalem, Raymond-Jacques Tourinay en 1995. Il y a un piège grammatical dans l'araméen, que l'hébreu renforce, touchant le verbe « soumettre ». Selon le contexte de la phrase, et la date de son usage dans l'Ancien ou le Nouveau Testament, il revêt trois sens différents : « soumettre », « mettre à l'épreuve » ou « tenter » (dans le sens de pousser directement au mal). En français, donc, la traduction littérale la plus stricte - « soumettre » - s'est révélée, à l'usage, fautive sur le plan théologique : Dieu, selon les théologiens, ne pouvant être la cause du mal. La traduction nouvelle « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* » est sans doute moins proche du texte original, mais elle est plus juste sur le fond : elle indique, selon ces différents théologiens, que Dieu, tolère effectivement la « tentation ». Mais en vue, assurent-ils, de préserver - et de renforcer - la liberté de l'homme, de pouvoir dire non au mal.

Il faudra attendre la publication de nouveaux missels dans les années à venir pour que l'usage du « nouveau » Notre-Père soit effectif. ■

## ZOOM

### Village d'insertion de Roms dans le XVI<sup>e</sup> : « Pourquoi pas ? » juge Ayrault

Jean-Marc Ayrault a laissé entendre, lundi à Bondy (Seine-Saint-Denis), qu'il n'était pas par principe opposé à la création dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris d'un village d'insertion à destination de la population rom. Les élus parisiens du Front de gauche veulent soumettre au vote lors du conseil de Paris un « voeu » réclamant la création dans l'arrondissement d'un village d'insertion de la population rom. Interrogé sur cette initiative, le premier ministre a rétorqué : « *Pourquoi pas ?* » Selon lui, « *il n'y a pas de raison si les conditions d'accompagnement sont réunies* ». Il a rappelé que ces « conditions d'accompagnement » étaient le logement, l'école, la santé et le travail.

## EN BREF

### Un surveillant soupçonné d'avoir fourni portables et drogue à des détenus

Un surveillant de la maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis) a été mis en examen ce week-end à Bobigny pour avoir transmis des téléphones portables et de la drogue à des détenus. Ce surveillant de 43 ans a reconnu devant les policiers avoir fourni depuis le début de l'année une dizaine de portables aux prisonniers, pour chacun desquels il se faisait payer « *une cinquantaine d'euros* ».

### Erratum

À la suite d'une malencontreuse erreur dans notre article « *Ces particuliers qui ne veulent pas d'éoliennes chez eux* » (nos éditions du 14 octobre), nous publions le portrait de M<sup>e</sup> Philippe Bodereau, avocat au barreau d'Arras, qui aurait dû paraître pour illustrer ses propos. Nous le prions de nous excuser de cette malheureuse confusion.

